



**HARMONIE MUTUELLES
LANCE SON PROGRAMME
« LA SANTÉ DE VOTRE ENFANT »,
UN PROGRAMME NATIONAL
D'AIDE À LA PARENTALITÉ**

la
santé de
votre
enfant

MENU

- . La dyslexie
- . Savoir prendre la température
- . La diversification de l'alimentation pour les bébés
- . La prévention bucco-dentaire à 2 ans
- . L'obésité chez l'enfant
- . Les troubles de la vision chez l'enfant
- . Le contrôle de l'audition
- . Les accidents domestiques



Ce macaron signale les thématiques présentes dans le DVD

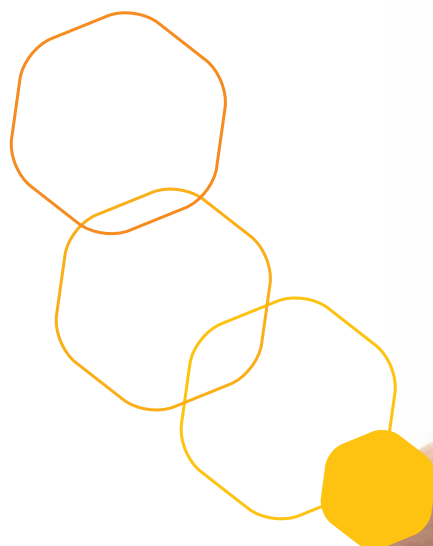


SOMMAIRE

Préambule sur « La santé de votre enfant »	4
I. La santé de l'enfant, un enjeu de premier plan	5
. La santé de l'enfant, une priorité de santé publique	
II. Harmonie Mutuelles lance son programme « La santé de votre enfant » sur l'ensemble de ses mutuelles, à partir d'octobre 2011.....	6
. Mutualiser les bonnes pratiques et développer progressivement un programme national de prévention globale	
. Actions mises en place par Harmonie Mutuelles dans le cadre de « La santé de votre enfant »	
III. Harmonie Mutuelles du côté des parents.....	10
. Des services pour assister les parents	
. Des garanties pour les parents	

Guy Herry, Président d'Harmonie Mutuelles

Le programme « La santé de votre enfant » qui se déploie progressivement au sein de toutes les composantes de l'union Harmonie Mutuelles réaffirme avec force notre volonté commune de placer l'humain au cœur de nos préoccupations. En accompagnant les familles, nous souhaitons aider les enfants à bien grandir.



Préambule sur « La santé de votre enfant »

Les relations parents-enfants et les habitudes de vie en famille influent dès la petite enfance (de la naissance à 6 ans) sur les capacités d'adaptation et d'autonomie du futur adulte. La parentalité est un apprentissage permanent, qui nécessite de s'informer régulièrement.

En octobre 2011, l'union Harmonie Mutuelles lance son programme « **La santé de votre enfant** » qui a pour vocation d'informer, former, prévenir et accompagner les adhérents ayant des enfants de - de 6 ans, autour des problématiques de la petite enfance. Ce programme propose, à tous les jeunes parents adhérents de la mutuelle, une offre de services autour de la petite enfance, des **repères santé** (envoi d'informations santé personnalisées par e-mail) et des **rendez-vous santé** selon l'âge de l'enfant, sur diverses thématiques (Comment se nourrir de manière équilibrée dès le plus jeune âge ? Comment identifier les risques d'accidents de la vie courante et savoir réagir en cas d'urgence ? Comment rassurer les parents sur leur rôle au quotidien ? etc.).

Ce programme offert à l'ensemble des adhérents leur permet de rencontrer et d'échanger directement avec des professionnels de la petite enfance. Il bénéficie à l'ensemble des mutuelles qui composent Harmonie Mutuelles (plus de 4,6 millions de personnes protégées) et donne désormais accès à un site **Internet grand public** (www.lasantedevotrenfant.fr), diffusant informations et conseils santé.

Au fur et à mesure de son déploiement, le programme s'enrichira d'autres repères santé et de rendez-vous santé sur de nouvelles thématiques. Chaque mutuelle de l'union Harmonie Mutuelles adopte ce programme qui concrétise le slogan du groupe « Plus proches, plus humains, plus utiles ».

Par ce programme, Harmonie Mutuelles a la volonté de réunir et de fédérer de nombreux acteurs de la petite enfance d'horizons divers (professionnels indépendants, associations, acteurs nationaux, etc.) afin d'accompagner au mieux les parents à chaque étape clé du développement de leurs enfants. Ce programme sera évolutif dans son contenu avec l'ambition de l'étendre ensuite au monde de l'adolescence jusqu'à l'âge adulte.

À propos d'Harmonie Mutuelles

L'union Harmonie Mutuelles, fondée en 2004, par Harmonie Mutualité et Prévadiès, regroupe aujourd'hui également Mutuelle Existence, la MNAM (Mutuelle Nationale Aviation Marine) et la SMAR (Mutuelle du ministère de l'Agriculture).

L'ensemble des mutuelles qui constituent l'union Harmonie Mutuelles représente :

- 2,25 milliards d'euros de chiffre d'affaires
- 4,6 millions de personnes protégées
- 582 200 bénéficiaires RO/RSI
- 35 200 entreprises adhérentes
- 328 agences sur 67 départements
- 4 620 collaborateurs

En juin 2010, suite aux décisions de leur Assemblée générale respective, Harmonie Mutualité, Mutuelle Existence et Prévadiès s'engagent dans une **démarche de fusion pour créer une mutuelle nationale**, acteur majeur de la santé. La MNAM et la SMAR conservent toute leur place au sein de l'union Harmonie Mutuelles.

LA SANTÉ DE L'ENFANT, UN ENJEU DE PREMIER PLAN

La santé de l'enfant, une priorité de santé publique

La France compte 4,8 millions d'enfants de - de 6 ans, soit 13 % de la population¹.

Dès la petite enfance (de la naissance à l'âge de 6 ans), il est important d'initier l'enfant aux problématiques de santé : **brossage des dents, habitudes alimentaires, prévention des accidents de la vie courante, etc.**

Les bonnes habitudes doivent s'apprendre dès le plus jeune âge. Cependant, **des progrès restent encore à faire à l'échelle nationale.**

De plus, c'est à cet âge de la vie des enfants que des conseils sont les plus attendus par les jeunes parents notamment, en ce qui concerne la vaccination, l'allaitement, les premières dents, etc.

Par ailleurs, 30 % des causes de mortalité des - de 4 ans ont pour origine des causes externes : les accidents de la vie courante, principalement².

En 2009, 28 % des accidents de la vie courante concernaient des enfants de - de 9 ans. Ces accidents sont intervenus majoritairement au sein de l'habitat de l'enfant avec 81 % des accidents pour les - de 4 ans, et 42 % pour les 4-9 ans. Ils sont la conséquence directe de chutes, pour 59 % des - de 9 ans³.



Daniel Thiriet, **Président de PréviaDiès**

Certains comportements alimentaires peuvent causer des problèmes de santé qu'il sera d'autant plus difficile à résoudre par la suite. Nous constatons que le surpoids et l'obésité touchent de plus en plus la population infantile en France. A travers le programme « La santé de votre enfant », des informations et des conseils sont transmis aux parents dès la naissance de leur enfant.

Malgré un léger recul par rapport à 1999/2000, 12,1 % des élèves de 5-6 ans restent en surcharge pondérale et 3,1 % sont obèses. Le lien entre obésité et activité physique apparaît prégnant dès le plus jeune âge. À 6 ans, 1 enfant sur 7 porte des verres correcteurs, et 7,5 % ont au - 2 dents cariées non soignées, chiffre qui augmente (13 %) chez les enfants qui consomment quotidiennement des boissons sucrées⁴.

Face à tous ces risques, **la prévention reste l'objectif prioritaire pour les mutuelles d'Harmonie Mutuelles**, dans la lignée du Programme National Nutrition Santé (PNNS). Parmi leurs adhérents, elles recensent près de 192 000 foyers et près de 246 000 enfants de - de 6 ans. C'est pour cette raison qu'elles ont décidé de lancer ce programme au niveau national afin de répondre aux besoins des parents, en leur apportant un service entièrement gratuit et au plus proche de leurs attentes.

¹ INSEE, 1^{er} janvier 2011

² Insee 2008

³ Institut de veille sanitaire 2010

⁴ Drees 2010, étude sur la santé des enfants en grande section de maternelle en 2005-2006

**HARMONIE MUTUELLES
LANCE SON PROGRAMME
« LA SANTÉ DE VOTRE ENFANT »
SUR L'ENSEMBLE
DE SES MUTUELLES,
À PARTIR
D'OCTOBRE 2011**

Mutualiser les bonnes pratiques et développer progressivement un programme national de prévention globale

Forte des bonnes initiatives des mutuelles en termes de prévention à destination des parents et des enfants, Harmonie Mutuelles a développé le programme « La santé de votre enfant ». Ce programme désormais national sera déployé progressivement à l'ensemble des mutuelles de l'union.

Ainsi, le programme est désormais relayé de la même manière sur les sites Internet de chaque entité, et sur un site commun, www.lasantedevotreenfant.fr, lancé en 2011, composé d'articles de prévention santé, de conseils, d'information (devenir parents, bien grandir, l'alimentation, les dents, etc.), de vidéos

(les accidents de la vie domestique, la dyslexie, l'obésité, la prévention bucco-dentaire, savoir prendre la température, la diversification alimentaire, le sommeil, etc.), de quiz, de chats et de jeux éducatifs.

Les vidéos sont visibles sur le DVD de présentation inclus dans ce dossier, ainsi que sur le site web. Les adhérents des mutuelles peuvent également poser toutes leurs questions à un professionnel de la petite enfance via un formulaire présent sur ce site. Harmonie Mutuelles fait le choix de se positionner aux côtés des parents afin de pouvoir les accompagner.

Le site www.lasantedevotreenfant.fr, mis en place en 2011 par Harmonie Mutuelles, connaît une moyenne de 1 650 pages vues par semaine et près de 400 visiteurs uniques journaliers.



**Joseph Deniaud,
Président d'Harmonie Mutualité**

À partir de 2001, face à l'accroissement rapide des pathologies liées aux comportements nutritionnels, la France s'est dotée d'une véritable politique nutritionnelle de santé publique, en mettant en place un Programme National Nutrition santé. Notre programme « La santé de votre enfant » s'inscrit dans cette dynamique.



Des actions de prévention plébiscitées par les adhérents

Ce programme axé sur la petite enfance a été expérimenté, pendant 2 ans, chez Prévadiès. Chaque année, près de **145 000 « repères santé »** sont envoyés, près de **90 000 invitations aux « rendez-vous santé »** sont adressées.

Les « rendez-vous santé » sont plébiscités⁶ : les parents les trouvent utiles et sont intéressés pour poursuivre l'expérience.

- Une centaine d'entretiens sur la thématique de la diversification alimentaire et de l'équilibre alimentaire ont été réalisés en 2010.
- En 2010, une centaine d'adhérents ont participé aux rendez-vous d'aide à la parentalité.
- 89 % des participants ont demandé à participer à d'autres rendez-vous sur une nouvelle thématique.
- La note globale attribuée par ceux-ci est de 4/5.
- À la suite des ateliers « **Enfance et premiers secours 2010** », plus de 90 % des participants ont indiqué se sentir mieux préparés à réagir en cas d'urgence.

Vu le succès rencontré par ces diverses actions, il a été décidé, d'une part, de lancer le programme au niveau national de manière à le proposer aux adhérents de l'ensemble des mutuelles de l'union, et, d'autre part, d'élargir les actions.



⁶ Sources : questionnaires de satisfaction remis aux participants lors des rendez-vous santé (2008 – 2010)

Le programme « La santé de votre enfant » sera régulièrement enrichi de nouveaux rendez-vous dans les domaines de la santé et du social.

Actions mises en place par Harmonie Mutuelles dans le cadre de « La santé de votre enfant »



Chaque adhérent est invité à remettre son adresse e-mail pour bénéficier de l'intégralité du programme. À partir de la naissance de l'enfant jusqu'à ses 6 ans, il reçoit alors des informations régulières autour de repères santé et de rendez-vous santé. Près de **25 actions** accompagnent les parents dans les grandes étapes du développement de leur enfant :

- **Un cadeau de bienvenue** : une toise pour mesurer l'enfant ;

- **Des repères santé réguliers** : près de 20 repères santé sont échelonnés sur les 6 premières années de l'enfant. Ces repères se présentent sous forme d'e-mails comprenant une vidéo ludo-éducative. Parmi les principaux repères santé : la vaccination, la vision et l'audition, les examens obligatoires, les activités d'éveil, le langage, l'activité physique, la prévention bucco-dentaire, etc.

- **Des rendez-vous santé pour former et prévenir.**

7 rendez-vous santé sont organisés tout au long des 6 premières années de l'enfant, autour de 4 thématiques principales, pour former les parents aux bons gestes santé et prévenir les accidents :

- « **Objectif zéro carie** » invite les parents à donner à leurs enfants de bons réflexes d'hygiène buccodentaire au travers d'une visite chez le chirurgien dentiste,
- « **Objectif équilibre alimentaire** » a pour objectif d'apporter des conseils pour une alimentation saine et équilibrée,
- « **Ateliers enfance et 1^{ers} secours** », pour former aux gestes d'urgences pédiatriques, pour identifier, prévenir et faire face aux accidents de la vie courante,
- « **Rendez-vous des parents** » propose aux parents de se rencontrer, en présence d'un professionnel de la petite enfance, et d'échanger sur les questions qu'ils se posent au quotidien, autour de thématiques variées (précédentes éditions : le sommeil de l'enfant, les besoins affectifs de l'enfant et l'autorité parentale, etc.).



Maria, maman d'une petite fille de 5 ans,

au sujet d'un atelier sur le sommeil pour les enfants, organisé par Prévadiès dans le cadre du programme :
« J'ai été informée d'un atelier sur le sommeil par un courrier de ma mutuelle. J'étais intéressée car ma petite fille a parfois le sommeil troublé par des angoisses nocturnes. Et, de plus, je prépare un CAP Petite enfance. Cette rencontre n'a pas réglé tous les problèmes de ma fille, mais elle m'a permis d'en savoir plus et de modifier certaines habitudes. Je pense notamment à l'importance des rituels à respecter avant le coucher. J'ai également rencontré d'autres mamans et nous avons pu parler de nos difficultés, mais aussi échanger des astuces entre nous. Je me suis aperçue que je n'étais pas seule dans ce cas, et même, que d'autres mères rencontraient des difficultés plus importantes que les miennes. J'espère qu'il y aura de nouveaux ateliers sur des thèmes différents. »



REPÈRES SANTÉ ET RENDEZ-VOUS SANTÉ JUSQU'À 6 ANS.

Naissance	à 2 mois	à 4 mois	à 5 mois	à 6 mois	à 8 mois	à 10 mois	de 4 à 14 mois
Cadeau de bienvenue : Toise Repère rôle PMI	Repère vaccination	Rendez-vous Objectif équilibre alimentaire	Rendez-vous Objectif zéro carie à 6 mois	Repère vision et audition	Repère examen obligatoire	Repère prévention bucco-dentaire	Rendez-vous Enfance et 1 ^{ERS} secours 2010

à 15 mois	à 18 mois	à 23 mois	à 2 ans	à 2 ans	de 2 à 6 ans	à 28 mois	à 34 mois
Repère vaccins	Repère activités d'éveil	Repère examen 24 mois	Repère prévention bucco-dentaire	À partir de novembre 2012 Rendez-vous Objectif zéro carie à 2 ans	Rendez-vous des parents	Repère vision	Repère langage et audition

à 3 ans	à 3 ans	à 4 ans	à 4 ans 1/2	à 5 ans	à 5 ans 1/2	à 5 ans et 8 mois	à 6 ans
Rendez-vous Objectif zéro carie à 3 ans	Rendez-vous Objectif équilibre alimentaire	Repère examen PMI	Repère activité physique	Repère activités d'éveil	Repère bucco-dentaire	Repère vaccins	Repère examen d'entrée en primaire

Repère santé
 Rendez-vous santé



ENFANCE et PREMIERS SECOURS L'atelier « gestes d'urgences pédiatriques »

Harmonie Mutualité, Mutuelle Existence et Prévadiès ont déjà mis en place, sur le plan national, des actions de prévention sur la thématique de la santé de l'enfant. Ainsi, l'atelier « gestes d'urgences pédiatriques » a connu un franc succès : 492 adhérents s'y sont rendus en 2010.

Les gestes d'urgences pédiatriques :

Chaque année, près de 18 000 personnes décèdent d'un accident de la vie courante, et c'est la principale cause de décès des 1-14 ans. Chaque jour en France, 2 000 enfants de 0 à 6 ans sont victimes d'accidents de la vie courante⁷. Si 20% de la population française pratiquait les gestes d'urgences, on estime que 10 000 vies par an pourraient être sauvées. C'est pourquoi les mutuelles d'Harmonie Mutuelles proposent une formation aux gestes d'urgences pédiatriques. Il s'agit d'ateliers pratiques de 4 h ayant pour objectifs d'aborder les accidents de la vie courante, savoir les prévenir et réagir à ceux-ci.

- Quels sont les principaux dangers ?
- Protéger et donner l'alerte : quand ? Comment ? Qui ? Que dire ?
- Les différents cas de figure : l'enfant est inconscient mais respire, l'enfant est inconscient mais ne respire pas, l'enfant s'étouffe, l'enfant a une hémorragie grave... comment réagir ?

⁷ Sources : Cellule Nationale d'Observatoire des Accidents de la Vie Courante et Institut National de Veille sanitaire (INVS).

HARMONIE MUTUELLES DU CÔTÉ DES PARENTS



Des services pour assister les parents

Par ailleurs, et au-delà du programme « La santé de votre enfant », les mutuelles de l'union Harmonie Mutuelles accompagnent les parents à travers leur contrat santé, en les informant et en les aidant face à la maladie ou aux accidents. Ces services*, dédiés à la petite enfance, seront étendus progressivement à toutes les mutuelles de l'union et pourront recourir différentes formes :

Une aide sous forme de conseil juridique sur les thèmes :

- De la structure de la famille.
- De la maternité : assurance maternité, femme enceinte et contrat de travail, IVG...
- Du statut de l'enfant : naissance, filiation, adoption, autorité parentale...
- Des prestations familiales : conditions générales d'attribution, différentes prestations, tutelle.
- De l'accueil du jeune enfant : congés de naissance, protection médico-sociale de l'enfant, assistance maternelle, travailleuses familiales, établissements et services d'accueil des jeunes enfants, employés de maison, aides financières pour la garde d'enfants, etc.

Un conseil médical :

Il s'agit d'un service d'informations générales, qui répond aux questions dans les domaines suivants : nouveaux traitements, effets secondaires, interactions entre médicaments, régimes spécifiques, vaccinations, mise en forme, diététique, puériculture, etc.

Un relai vers des prestations de service à la personne :

La mutuelle communique gratuitement les numéros de téléphone des structures de service à la personne. Des conseillers, par des échanges basés sur la qualité des relations et leurs expériences, facilitent le quotidien des adhérents en leur proposant des prestations portant sur différents domaines de la vie courante et de la santé (famille, santé, vaccinations, diététique, puériculture, soutien moral, accompagnement psychologique, etc.).

Des prestations en cas d'hospitalisation de plus de 24 heures ou d'hospitalisation maternité de plus de 6 jours :

- Aide à domicile pour le ménage, les courses, la préparation des repas... Ce service d'aide à domicile d'un maximum de 6 heures peut être porté à 10 heures, dans le cas où le bénéficiaire a un enfant à charge de - de 10 ans.
- L'organisation et la prise en charge d'une garde d'enfant à domicile pendant l'hospitalisation, avec prise en charge du transport aller et retour des enfants à l'école, ou, si le bénéficiaire le souhaite, la prise en charge du voyage des enfants en train jusqu'au domicile d'un proche résidant ou du transport aller et retour de ce proche jusqu'au domicile, pour garder les enfants.
- Garde à domicile des personnes dépendantes vivant sous votre toit ou transport chez un proche.
- Organisation de l'hébergement d'un proche à votre domicile pendant l'hospitalisation.
- Garde des animaux familiers.



Des prestations en cas d'enfant bénéficiaire malade ou blessé :

- La garde d'enfants malades à domicile est un service permettant à l'adhérent, ou le cas échéant à son conjoint, de continuer à assurer son activité professionnelle au cas où un de ses enfants est malade ou blessé, et a besoin de la présence d'une personne à son chevet à son domicile.
- La venue d'un proche pour garder l'enfant malade ou blessé : mise à la disposition d'un proche, d'un billet aller et retour pour lui permettre de se rendre au chevet de l'enfant.
- La prestation « école à domicile » est acquise en cas de maladie ou d'accident immobilisant l'enfant à son domicile ou à l'hôpital plus de 15 jours et l'empêchant de poursuivre sa scolarité.
- L'organisation et la prise en charge de la garde des autres enfants de - de 16 ans, la prise en charge du transport aller et retour des autres enfants de - de 16 ans chez des proches ou du transport aller et retour d'un proche chez le bénéficiaire.
- L'aide à domicile, en cas d'hospitalisation de plus de 24 heures de l'enfant bénéficiaire âgé de - de 16 ans.



Des garanties pour les parents

Cadeau de naissance

Pour les parents qui viennent d'avoir un bébé, Harmonie Mutuelles offre la première année d'adhésion et une indemnité de naissance (ou d'adoption) est remise selon la garantie, pour faciliter son accueil au sein de la famille.

Gratuité du 3^e enfant

Avec les mutuelles d'Harmonie Mutuelles, l'adhésion pour le 3^e enfant peut être gratuite, en fonction du niveau de prestation de la mutuelle à laquelle on adhère.

** En fonction du contrat souscrit.*

Baby-sitter, ça s'apprend !

Désireux d'apporter tous les outils nécessaires pour mieux comprendre la psychologie de l'enfant, les spécificités liées à son âge et à son développement, Harmonie Mutualité propose des formations pour aider les jeunes à s'impliquer dans leur activité et à s'engager de façon responsable.

Au programme de la formation, sur 2 journées :

- Les grandes étapes du développement de l'enfant,
- La relation avec les parents,
- La prévention des accidents domestiques et la conduite à tenir en cas d'urgence,
- La législation du travail.

Les parents adhérents ont accès à une liste de jeunes âgés de 16 à 25 ans ayant reçu la formation baby-sitter. Ils sont 178 à avoir été formés en 2010.



Relations Presse - Agence Wellcom :
Anne-Stéphanie Noirot / Marion Obadia
asn@wellcom.fr / mo@wellcom.fr
Tél. : 01 46 34 60 60



Harmonie Mutualité, mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la Mutualité, immatriculée au Registre National des Mutuelles sous le n°500 751 789. Réalisation : Wellcom.
Photos : Pixland / BrandXPictures / Jupiter Images / Banastock / Hemera - Septembre 2011.